UNE LOI POUR L'HUMANITÉ

Posted on January 30, 2012 by Keghart



Category: Opinions

Denis Donikian, Ecrittératures, France, 28 janvier 2012
La loi en faveur d'une pénalisation de la négation des génocides, dont celui des Arméniens, a été un révélateur des mentalités à nul autre pareil. Brusquement les événements de 1915 ont littéralement explosé dans le champ médiatique français, après un siècle de silence, dont la moitié fut consacrée par les Arméniens au combat contre l'oubli et pour leur dignité. L'arrogance désespérée d'une Turquie aux abois, soucieuse de son image, n'a étonné que les naïfs. Quant aux salauds, ils ont préféré défendre des intérêts stratégiques, économiques, juridiques ou privés plutôt que la morale universelle.

Denis Donikian, Ecrittératures, France, 28 janvier 2012
La loi en faveur d'une pénalisation de la négation des génocides, dont celui des Arméniens, a été un révélateur des mentalités à nul autre pareil. Brusquement les événements de 1915 ont littéralement explosé dans le champ médiatique français, après un siècle de silence, dont la moitié fut consacrée par les Arméniens au combat contre l'oubli et pour leur dignité. L'arrogance désespérée d'une Turquie aux abois, soucieuse de son image, n'a étonné que les naïfs. Quant aux salauds, ils ont préféré défendre des intérêts stratégiques, économiques, juridiques ou privés plutôt que la morale universelle.

En effet, le tapage qu'a suscité cette loi a montré, à ceux qui l'ignoraient, qu'il y avait une bêtise de l'intelligence. Une bêtise à se montrer intelligent. Un aveuglement au sein même d'un vœu de lucidité. Nous savons bien que l'esprit français a l'art de ratiociner à l'envi sur les questions de droit ou de philosophie, de douter de tout, de tout remettre en question et surtout de s'opposer pour s'opposer. Dire non serait un acte d'intelligence française. Et plus vite vous deviendrez rebelle, plus grande sera l'estime que vous porterez à vous-même. Loin de moi, l'idée de m'inscrire en faux contre cette attitude philosophique. Mais en l'occurrence, ceux qui l'ont pratiquée dans le cadre des débats autour de cette loi ont pour une fois mal joué leur rôle. Car il est de moments où l'homme, malgré l'avalanche des raisons, doit s'empêcher de les entendre. Comme dirait Camus, dont se réclament certains détracteurs de cette loi, un homme ça s'empêche… Pourquoi ? Comment ? C'est à la conscience de la dire.
Si les Français d'origine arménienne ont parfois eu du mal à se faire comprendre, c'est qu'ils défendaient le cœur de la chose même, alors qu'on leur opposait des débats situés dans les entours de la question. On les abreuvait de problèmes techniques – constitutionalité ou non, vocation du parlement, rôle des historiens, etc. – tandis qu'ils tentaient vainement de ramener cette question en son centre. C'était pour eux une grande douleur à devoir supporter ces discours périphériques aux dépens de l'essentiel. Quelques intellectuels ayant pignon sur rue ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Ils n'ont pas cherché les poux de cette loi comme certains l'ont fait. Leur pensée n'étant altérée par aucun intérêt, ils ont jugé la chose en conscience. C'est tout à l'honneur de Bernard-Henri Lévy, de Michel Onfray et d'autres d'avoir d'emblée pris en compte le sujet en son noyau. Ils auraient eu honte de tergiverser alors que cette loi relative à la pénalisation des génocides

est d'abord et avant tout une loi qui préserve la dignité des victimes et l'avenir de l'Europe. Ils ont su tout de suite que le négationnisme était une gangrène qui fait obstacle aux avancées de l'humanisme européen et à l'humanisation des rapports interpersonnels. Que le génocide des Arméniens doit être défendu par une loi, enseigné dans les écoles pour la simple et bonne raison que l'oublier serait une défaite des valeurs qu'il faut sans cesse promouvoir, sans cesse préserver contre ceux qui tentent de les pervertir.

(Qui n'a vu que la Turquie négationniste, dans sa grande monstruosité morale, a opposé valeur contre valeur pour enrayer le vote du sénat ? En effet, rien ne marche plus dans ce genre de débat que de brandir une menace à la liberté d'expression. Les médias français, soucieux de défendre leur pré carré, ont vite fait de tomber dans le piège, oubliant que ce qui était dénoncé en France par les Turcs était largement pratiqué chez eux. Mais qui n'a vu aussi que cette loi était un coup de semonce à l'adresse d'une Turquie qui depuis des années veut entrer armée de son histoire sanglante dans une Europe qui ne la "sent" pas ? Les sénateurs opposés à cette loi ont usé de tous les arguments sauf à dire que le négationnisme ne pouvait avoir pas de place sur tout le territoire européen. Or, la Turquie veut tout : l'Europe et son propre nationalisme, l'Europe et sa propre invasion de Chypre, l'Europe et sa fermeture des frontières avec l'Arménie, l'Europe et ses propres massacres de Kurdes, L'Europe et son mausolée à Talaat, l'Europe et l'emprisonnement de ses propres intellectuels… Cette persistance à user de la force nous conduit à rire de la naïveté des Verts qui croient que l'Etat turc puisse être contaminé par les valeurs européennes et se purger de ses démons unionistes. D'ailleurs, qui n'a vu que les Turcs de France, brandissant leurs drapeaux devant le Sénat, étaient d'abord turcs avant d'être français ?)

Dans le fond, que réclament les Arméniens de France par le biais de cette loi ? Leur humanité. Leur appartenance au monde des hommes. Car aujourd'hui en France comme hier en Turquie, les Arméniens ont le sentiment d'être niés comme êtres humains à part entière par d'autres hommes. (Hrant Dink ne fut-il pas écarté de la rédaction du journal « Birgun » du fait de ses origines arméniennes ?). L'humanité je vous dis.Encore elle. Le centre. Le coeur du débat.